

Certificat de maitrise de la solution logicielle de gestion comptable et RH, QUADRA ENTREPRISES

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Comptabilité, Social Paie, Facturation**
 - **Domaine : Support à l'entreprise**
 - **Sous domaine : Comptabilité,**
 - **Sous domaine Assistance en Ressources Humaines**
 - **Sous domaine Management des Ressources Humaines**
 - **sous domaine Secrétariat Comptable**
 - **Sous domaine Administration des ventes**

Cette certification concerne tous types d'entreprises, quelles que soient leurs activités.

Cette certification porte sur la Gestion Comptable et Fiscale, sur la gestion des Ressources Humaines et sur la Gestion Commerciale de l'entreprise c'est à dire tout le process lié à la facturation. Cette solution logicielle s'applique à toutes les entreprises de moins de 50 salariés, qu'elles soient de service, industrielles ou commerciales et dans tous les secteurs d'activités.

Code(s) NAF : **85.59A**, **70.22Z**, **62.02A**, **58.29C**,
63.11Z, **78.30Z**, **69.20Z**

Code(s) NSF : **326**, **315**, **314**

Code(s) ROME : **M1701**, **M1608**, **M1503**, **M1501**, **M1203**

Formacode : **32654**

Date de création de la certification : **01/09/1983**

Mots clés : **Gestion du personnel**, **Gestion d'entreprise**,
Paie, **COMPTABILITE DES ENTREPRISES**

Identification

Identifiant : **2496**

Version du : **19/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Dans le cadre de la catégorie C, la certification ne découle pas d'une reconnaissance ou d'une recommandation ou d'un consensus formalisé.**

Non formalisé :

- **Dans le cadre de la catégorie C, la certification ne découle pas d'une reconnaissance ou d'une recommandation ou d'un consensus non formalisé.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification permet de vérifier et de valider les connaissances nécessaires à la maitrise de chaque module de la solution logicielle dans l'ensemble de ses fonctionnalités.

De façon plus détaillée :

Module Comptabilité

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'utiliser la solution logicielle (Module Comptabilité),

d'en utiliser toutes les fonctionnalités disponibles et donc de mettre en œuvre une comptabilité informatique et de produire les documents comptables et fiscaux nécessaires à la gestion de l'entreprise.

Il sera capable de créer et de paramétrer les immobilisations et leurs amortissements, d'enregistrer les opérations comptables liées à l'activité de l'entreprise, de produire les documents comptables et fiscaux (Bilan, Compte Résultat Liasse Fiscale, déclaration de TVA, déclaration d'impôts, etc...).

La certification sur ce module permet donc de s'assurer que le participant maîtrise bien toutes les fonctionnalités de la solution logicielle et est donc en mesure d'assurer les missions comptables qui sont les siennes en s'assurant de la production sécurisée des documents comptables, fiscaux et légaux propres à l'activité de son entreprise.

Social /Paie

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'utiliser la solution logicielle (Module Paie), d'en utiliser toutes les fonctionnalités et de démarrer un dossier pour créer des rubriques et modèles de paies spécifiques, de saisir et d'éditer des bulletins de paie et des états post-paie.

La certification sur ce module permet donc de s'assurer que le participant maîtrise bien toutes les fonctionnalités de la solution logicielle et est donc en mesure d'assurer les missions RH qui sont les siennes en s'assurant de la production sécurisée des documents légaux propres à l'activité de son entreprise.

Gescom Facturation

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'utiliser la solution logicielle (Module Gestion Commerciale) et donc :

- D'optimiser et d'adapter à son entreprise son système de gestion commerciale informatique,
- Par abonnement,
- De vente au comptoir le cas échéant.
- De mettre en œuvre et d'utiliser les fonctionnalités disponibles de la gestion des postes nomades,
- D'utiliser, d'optimiser et d'adapter à son entreprise son système de gestion commerciale informatique concernant le module fabrication,
- D'effectuer le suivi d'affaires.
- D'utiliser, d'optimiser et d'adapter à son entreprise le module S.A.V de son système de gestion commerciale informatique
- D'utiliser le module Quadra Location.
- D'administrer l'intégralité de la chaîne des ventes et des achats et de mettre en place des grilles de tarifs et une gestion des stocks au moyen d'une solution informatique intégrée.

La certification sur ce module permet donc de s'assurer que le participant maîtrise bien toutes les fonctionnalités de la solution logicielle et est donc en mesure d'assurer les étapes liées à la facturation (Devis, Bon de commande, Bon de livraison, gestion des stocks, édition des factures, suivi fournisseurs, suivi clients....).

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Non.

Descriptif général des compétences constituant la certification

L'utilisateur de cette solution logicielle sera capable de réaliser les opérations suivantes :

Module Comptabilité

Enregistrer des écritures comptables,
Elaborer et finaliser les éditions comptables
Produire des tableaux de bord de gestion
Réaliser les déclarations comptables et fiscales
Réaliser le suivi budgétaire comptable et analytique

Module PAIE

Elaborer des bulletins de salaire
Elaborer des déclarations sociales

Public visé par la certification

- Secrétaire Comptable
- Aide Comptable
- Comptable
- Responsable comptable
- Chargé(e) de paie
- Chargé(e) d'administration du personnel
- Responsable paie
- Responsable administration du

Elaborer des tableaux récapitulatifs (Tepa, Fillon, réintégration sociale, réintégration fiscale)

Assurer le suivi du paiement des salaires,

Assurer le suivi RH (recrutement, intégration, accident du travail, maladie, absences....)

Etablir le bilan social

Etablir les documents DUE-EDI, Attestation IJSS Maladie-Maternité / AT-MP, DN-AE

Etablir les documents DUCS -EDI, DSN, déclarations MSA, BTP

Module GESTION COMMERCIALE

Etablir des devis, bons de commandes et factures

Mettre à jour les tarifs,

Assurer le suivi des stocks,

Assurer le suivi des références fournisseurs

Editer des tableaux de bord des Ventes

personnel

■ Assistant(e)

Commercial(e)

■ Responsable

Administration des ventes

Modalités générales

La formation est assurée, pour chacun des modules qui composent la certification, par un consultant formateur spécialiste du module, en présentiel, soit en collectif inter entreprises clientes ou inter distributeurs, soit en intra chez les clients dans la suite d'une acquisition de la solution logicielle, soit lors des mises à jour. Ces consultants forment également les collaborateurs Cegid nouveaux entrants. Par contre, ils ne participent pas à l'évaluation/certification ni à l'élaboration du contenu de cette évaluation/certification.

L'utilisation de cette solution logicielle complète, permet de réels gains de productivité en évitant par exemple les doubles saisies, les trois modules communiquant entre eux pour une meilleure performance et une réelle fiabilité des traitements et des données, tout autant d'éléments ayant un impact économique positif sur la gestion des entreprises de petite taille.

L'ensemble des supports de formation utilisés est mis à disposition sur une plateforme LMS et toute personne ayant suivi une formation peut en disposer autant que nécessaire pour préparer la certification et améliorer sa connaissance du produit.

Les certifications sont ensuite organisées dans les Agences Cegid, implantées sur tout le territoire, en proximité des clients et distributeurs.

La certification concerne exclusivement la maîtrise de la solution logicielle et suppose donc que le participant ait les connaissances préalables des fondamentaux du métier. La formation est avant tout pratique et se déroule sur PC, de façon totalement interactive, avec exercices sur les diverses fonctionnalités de chacun des modules de la solution logicielle.

La formation liée à l'obtention de cette Certification est étalée dans le temps afin d'optimiser les apports et permettre l'approfondissement entre les sessions de formation. Le module **Comptabilité** dure **38.5 heures**, le module **Paie** **28 heures** et le module **Gestion commerciale** dure **84 heures** soit un **total de 150.5 heures**.

Détails :

Module Comptabilité

COMPTA INITIAL 7 Heures

COMPTA Complémentaire 7 heures

Module Analytique 7 heures

Module Tiers Initial 7 heures

Module Tiers Complémentaire 7 heures

Module Immobilisations 3.5 heures

Module Paie

Paie Formation de Base 21 heures

Paie Perfectionnement 7 heures

Module Gestion Commerciale

Gescom initial	14 heures
Gescom Complémentaire	7 heures
Module Abonnement	7 heures
Module Caisse Comptoir Initial	7 heures
Module Caisse Comptoir Complémentaire	7 heures
Module Fabrication	7 heures
Module Location	7 heures
Module S.A.V.	7 heures
Module Suivi d'Affaires Initial	7 heures
Module Suivi d'Affaires Complémentaire	7 heures
Module Poste Nomade	7 heures

Cette formation et cette Certification concernent les salariés d'entreprises mais également les demandeurs d'emplois, les stagiaires de la formation continue professionnelle ainsi que les étudiants de cycles professionnalisant.

L'évaluation/certification intervient au plus tôt 3 mois après la fin de la formation afin qu'une pratique en situation réelle ait été réalisée sur une période suffisamment longue pour que la maîtrise des modules de la solution logicielle soit la meilleure possible.

Cette reconnaissance (Certification), dans un contexte social et économique tendu, permet de sécuriser les parcours professionnels, d'ouvrir plus largement le champ du possible en matière de mobilités internes ou externes et de se prémunir contre une perte de compétences préjudiciable à l'employabilité à long terme.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification garantit au bénéficiaire la maîtrise complète de son périmètre d'intervention et lui donne la capacité à utiliser toutes les ressources que lui offre la solution logicielle. Elle lui permet de produire des documents comptables, fiscaux, légaux, conformes à la législation et à la pratique professionnelle dans chacun des domaines couverts par les modules de cette solution logicielle. Elle procure également au bénéficiaire une sécurisation de son parcours professionnel en lui assurant un niveau de compétences reconnu et améliore ainsi son employabilité, ses possibilités de mobilités internes/externes.

Pour l'entité utilisatrice

La certification permet à l'entité utilisatrice de s'assurer que les compétences nécessaires sont bien maîtrisées par ses collaborateurs et que la production des documents comptables, fiscaux, factures, sociaux, bulletins de salaires, documents post-paie, documents légaux se fait de façon totalement sécurisée. Elle représente également un gage de performance pour l'entité utilisatrice car la certification atteste d'un niveau de maîtrise et donc de productivité des collaborateurs.

L'utilisation de cette solution logicielle complète, permet de réels gains de productivité en évitant par exemple les doubles saisies, les trois modules communiquant entre eux(ERP) pour une meilleure performance et une réelle fiabilité des traitements et des données.

Lorsque plusieurs collaborateurs d'une même entité sont certifiés sur les mêmes modules de cette solution, il est possible de considérer qu'un socle commun de compétences minimum est mis en place

et qu'il servira de base pour accompagner les collaborateurs dans le maintien et la montée en compétences, le cas échéant.

Pour le cas particulier des distributeurs des produits Cegid, la certification des collaborateurs du distributeur est une condition obligatoire pour pouvoir distribuer les produits Cegid.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pour les trois modules, le préalable est l'utilisation courante d'un PC dans un environnement Windows maîtrisé.

Module Comptabilité

Connaissance des principes et méthodes comptables et du fonctionnement de l'entreprise.

Maîtrise des pratiques de gestion liées à la gestion des immobilisations.

Un titre ou diplôme de comptabilité peut attester du niveau de connaissances atteint (Bac professionnel comptabilité, BTS Comptabilité Gestion, DUT GEA, DCG,...).

Module Social/Paie

Le participant doit connaître les pratiques de gestion liées au métier du social et à l'élaboration de la paie et le fonctionnement de l'entreprise.

Un titre ou diplôme en Ressources humaines peut attester du niveau de connaissances atteint (Licence professionnelle RH, Licence spécialité Paie, Master RH, ...).

Module Facturation

Connaissance du circuit de facturation et des modalités de facturation de l'entreprise.

Un titre ou diplôme de comptabilité peut attester du niveau de connaissances atteint (Bac professionnel comptabilité, BTS Comptabilité Gestion, DUT GEA,...).

Compétences évaluées

Les éléments évalués en regard des compétences constituant la certification sont les suivants par module:

Module COMPTABILITE

Enregistrer des écritures comptables y compris opérations d'inventaire
Publier les éditions standards : journaux, grands livres, balances des comptes

Editer le bilan, le compte résultat, les SIG (Soldes Intermédiaires de Gestion) et les tableaux de bords

Effectuer des Rapprochements bancaires

Suivre une trésorerie

Elaborer les Déclarations comptables et fiscales (TVA, liasse fiscale...)

Centre(s) de passage/certification

- Agence de Lyon 52 Quai Paul Sédallian 69279 LYON CEDEX 09 Tél. : 04 26 29 50 00 Fax : 04 26 29 50 50
- Agence de Paris Astorg 25/27 Rue d'Astorg 75008 PARIS Tel 0811 88 48 88
- Agence d'Aix BP 30018 - Parc du Golf Bât. 27/29 - 350 Avenue Gautier de la Lauzière 13791 AIX EN PROVENCE CDX Tel : 04 88 68 18 00 Fax : 04 88 68 18 08
- Agence d'Annecy PAE Les Glaisins 27 Rue du Pré Faucon 74940 ANNECY le VIEUX Cédex Tél. : 04 50 64 48 48 Fax : 04 50 64 48 61
- Agence de Bordeaux Parc de la Canterane - Bât. 2 BP 67 33608 PESSAC Cédex Tél.: 04 26 29 56 11 Fax : 05 57 26 56 57
- Agence de Lille Technoparc des Prés Bâtiment 01 31 Allée Lavoisier 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tél. : 03 20 64 49 00 Fax : 03 20 56 63 02
- Agence de Montpellier Parc Club du Millénaire Bât. 8 - 1025 Rue H. Becquerel 34000

Module PAIE

Elaborer des bulletins de salaire
Elaborer des déclarations sociales
Elaborer des tableaux récapitulatifs (Tepa, Fillon, réintégration sociale, réintégration fiscale)
Effectuer un suivi des paiements
Etablir le Bilan Social
Etablir des DUE-EDI, Attestation IJSS Maladie-Maternité / AT-MP, DN-AE
Etablir des DUCS -EDI, DSN, déclarations MSA, BTP
Etablir les déclarations au format DSN

Module GESTION COMMERCIALE

Etablir des devis, bons de commandes et factures
Gérer les tarifs et leurs mises à jour
Gérer les stocks
Gérer et mettre à jour les références fournisseurs
Editer des états statistiques
Gérer les commissions et encaissements

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun niveau n'est lié à la certification.

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

La certification globale porte sur l'ensemble des modules qui composent la solution logicielle. Chaque module peut être passé indépendamment des autres et chacun peut faire l'objet d'une certification partielle. La certification globale est obtenue si l'ensemble des modules est obtenu.

Par contre à l'intérieur de chaque module il n'y a pas de possibilité de segmentation partielle.

Durée de validité des composantes acquises :

2 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Un Certificat de Maîtrise de la Solution Logicielle portant mention de la solution Logicielle et du ou des modules certifiés, portant mention également de la date de délivrance de la certification, de sa durée de validité.

MONTPELLIER Tel 04 99 52 61 00 Fax : 024 99 52 61 01

- Agence de Nancy 18 Allée de Lonchamp Le Plaza - Bât A 54600 VILLERS LES NANCY Tel 03 83 44 50 28
- Agence de Nantes Immeuble Odysseum 3 Impasse Charles Trénet 44800 SAINT HERBLAIN Tel 02 40 95 75 76
- Agence de Nice 2203 Chemin de Saint Claude 06600 ANTIBES Tel : 04 89 73 31 00 Fax : 04 89 73 31 01
- Agence d'Orléans Mini Parc Les Montées Rue des Balletières 45061 ORLEANS Cedex Tel 02 38 69 55 66
- Agence de Reims 6 Rue René Francart ZAC Croix Blandin 51100 REIMS Tel 04 26 29 02 20
- Agence de Rouen Parc de la Vatine 9 Rue Linus Carl Pauling 76137 MONT ST AIGNAN Cédex Tél. : 01 77 70 23 70 Fax : 02 35 34 71 50
- Agence de Strasbourg Immeuble Atria 2 Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM Tel 03 90 20 27 77
- Agence de Toulouse REGENT PARK II Bât 2 - Entrée A 2460 L'OCCITANE - CS17601 31676 LABEGE Tel : 04 26 29 56 20 Fax : 04 62 16 30 43
- Agence de Tours 19 Rue Granges Galand 37550 TOURS Tel 02 34 30 15 00

Plus d'informations

Statistiques

Le nombre de certifiés par an depuis 2010 pour cette solution logicielle se décompose ainsi:

10 en 2010,

43 en 2011,

12 en 2012,

2 en 2013,

68 en 2014,

65 en 2015

et 14 depuis début 2016.

En ce qui concerne les distributeurs, comme indiqué ci-dessus, 182 sont certifiés.

Autres sources d'information

Sites d'information sur la certification:

www.cegid.fr

www.quadatus.fr